

Supplique pour le port de Sète, suite



Sète, un site magnifique, mais des eaux sales.

Dans notre numéro de mai (185), nous signalions l'initiative lancée par Catherine Chauzit, une citoyenne sétoise, pour tenter de contraindre les autorités à lutter contre la pollution (en particulier celle due aux hydrocarbures) dans le port de Sète. Deux mois plus tard, Mme Chauzit nous donne quelques nouvelles, et le moins que l'on puisse dire est que l'affaire a bien avancé ! Vous pouvez retrouver tous les documents cités ici dans le sommaire en ligne de ce numéro, sur le blog de la rédaction <http://www.monvoilemag.fr>.

Vous avez, au cours de mon action contre la pollution du port de Sète, compté parmi mes soutiens. C'est en effet grâce aux articles diffusés dans la presse que j'ai pu, petit à petit, me motiver et trouver chez les citoyens sétois un intérêt évident doublé d'un accord total avec ma démarche. Je tiens à vous dire où j'en suis aujourd'hui :

- Des rencontres avec les Sétois, notamment avec les commerçants et les associations liées à la mer (clubs nautiques), ainsi que la mise en ligne du blog dédié (<http://plaisanceecologiepourl'environnementdubassindeThau.blogspot.com>), m'ont permis de recueillir plus de 720 signatures.
- Des réunions avec les professionnels de la mer – et particulièrement avec ceux représentant ce que l'on nomme « les petits métiers », qui font le même constat et s'inquiètent pour leur avenir – m'ont confortée dans ma démarche.
- J'ai pu, grâce aux articles dans la presse, obtenir deux rendez-vous dont un avec un conseiller régional délégué, ainsi qu'avec un responsable de service du Conseil régional qui m'a soumis les grandes lignes du futur projet d'aménagement du port.

- J'ai enfin constitué un dossier, destiné aux autorités de notre territoire, résumant l'objet de ma démarche avec à l'appui quelques photos représentatives des dégâts observés. Ce dossier a été remis en main propre aux secrétariats des présidents de la Région Languedoc-Roussillon, de l'agglomération de communes du bassin de Thau (Thau Agglomération), du syndicat mixte du bassin de Thau, et au secrétariat du maire de la ville de Sète. Une copie pour information a été envoyée également à M. Yves Piétrasanta, maire de Mèze, vice-président de la région Languedoc-Roussillon, chargé du développement durable, de l'environnement et des énergies, qui à ce jour a été le seul à accuser réception de mon courrier, me notifiant qu'il avait pris note de ma démarche. Face à cette absence de réponse des autorités que je considère comme une fin de non-recevoir, j'ai donc décidé de porter plainte contre X auprès du procureur de la République. Vous trouverez ci-joint en copie le dossier complet transmis aux autorités ainsi que le courrier de plainte (ndlr : voir <http://www.monvoilemag.fr>).